

FICHE 4

CHANGER CERTAINES DE NOS HABITUDES DE VIE AVEC « LE CLUB DE L'OURS POLAIRE »

D'ici 2020, le Québec s'est promis de réduire de 20% ses émissions de gaz à effets de serre (GES). Cet objectif ne pourra être atteint si chacun d'entre nous ne consent pas à adopter des habitudes de vie moins énergivores. Cela nécessite l'effort et la mobilisation de tous.

Connaissez-vous la quantité de CO₂ émis que chaque citoyen et citoyenne québécois devra accepter de réduire pour atteindre cet objectif ?

Si l'exercice vous fait envie, essayez de déterminer cette quantité par une recherche que vous ferez sur internet. Visitez notamment le site du ministère du Développement durable et celui l'Institut national de recherche scientifique. Les jeunes pourront inscrire ce chiffre dans la case prévue à cet effet lors de leur adhésion au « CLUB DE L'OURS POLAIRE » à compter du 1er janvier.

L'adhésion au « CLUB DE L'OURS POLAIRE » ne fera de sens que si chacun de ses membres consent un effort dont la portée est mesurable.

LE CLUB s'associe à l'adoption prioritaire de 4 mesures particulières et vous propose 4 défis. Lors de son inscription au CLUB chaque jeune devra choisir au moins 1 de ces 4 défis afin de contribuer directement à la lutte contre les changements climatiques par la réduction de ses émissions de GES :

Pour la prochaine année j'adopte le nouveau comportement suivant : (vous pouvez choisir plusieurs nouveaux comportements. Si vous en choisissez plus d'un, merci d'indiquer votre premier choix en indiquant « 1 » dans la case correspondante et de mettre une croix dans les cases des autres comportements)

- A. A la maison, je prends en charge le compostage des matières organiques de toute ma famille composée de _____ personnes.
~ 50 kg de CO₂/an/personne
- B. Au moins une fois par semaine, je préconise le covoiturage avec 2 de mes amis pour me rendre aux activités inaccessibles en transport public
~ 200 kg de CO₂/an
- C. Je réduis la température d'au moins 3°C toutes les nuits dans ma chambre
~ 15 kg de CO₂/an
- D. Au moins 3 fois par semaine, je réduis la durée de ma douche de 5 minutes
~ 10 kg de CO₂/an

En complément de votre choix, vous pouvez formuler un comportement supplémentaire ci-dessous :

Les membres devront inscrire leur (s) engagement(s) sur la fiche d'inscription au « CLUB DE L'OURS POLAIRE » qui sera ouvert à compter du 1er janvier 2010 – www.clubourspolaire.ca.